

favorable les mesures qui vous seront soumises pour que cette grande fin soit atteinte; et je prie la divine Providence de répandre ses bénédictions sur vos travaux.

Le Sénat reprend ensuite sa séance.

#### PRESENTATION D'UN BILL.

##### 1re LECTURE.

Le bill suivant est présenté et lu une première fois:

Bill ( ) intitulé: Loi concernant les chemins de fer.—(L'hon. M. Lougheed.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi prochain à 3 heures p.m.

### SENAT.

Séance du mardi, 9 février 1915.

Présidence de l'honorable M. PHILIPPE LANDRY.

La séance s'ouvre à 3 heures p.m.

Prière et affaires courantes.

#### L'ADRESSE EN REPOSE AU DISCOURS DU TRONE.

##### MOTION.

L'ordre du jour est la

Prise en considération du discours prononcé par Son Altesse Royale le Gouverneur général, à l'ouverture de la cinquième session du douzième Parlement.

L'honorable M. MURPHY: En me levant pour m'acquitter de la tâche très honorable dont je suis maintenant chargé, je dois, pour moi et la province que je représente, remercier l'honorable leader du Sénat de m'avoir choisi pour la remplir. L'honneur qui m'est fait dans la présente occasion est d'autant plus grand que nous traversons actuellement une crise qui formera une page ineffaçable dans l'histoire du monde, et dont les effets exerceront une grande influence sur les divisions des pays et le développement de la race humaine. La position dans laquelle je me trouve présentement par suite de l'importance historique des circonstances actuelles—me fait naturellement hésiter jusqu'à un certain point; mais, d'un autre côté, elles sont pour moi un titre à l'indulgence de mes honorables collègues, durant les quelques instants d'attention qu'ils voudront bien m'accorder.

Le discours que Son Altesse Royale le Gouverneur général a prononcé devant les honorables membres du Sénat et leurs collègues de la Chambre des communes, est

enpreint d'un optimisme consolant, et il nous fait voir l'encourageante perspective que le Canada est en état de faire face aux exigences de la situation troublée dans laquelle il se trouve.

La simple mention de notre Gouverneur général nous rappelle le fait que Son Altesse Royale et son épouse dévouée sont ici comme un anneau dans cette chaîne qui unit les diverses parties de l'empire britannique, et sont en même temps, pour le Canada, un signe visible que l'empire britannique est entré dans une nouvelle ère.

Si je puis être l'interprète fidèle des sentiments du Sénat du Canada, qu'il me soit donc permis de dire respectueusement que notre loyauté ne s'étend pas seulement à Son Altesse Royale comme représentant de notre bien-aimé Roi; mais que nous devons aussi à Leurs Altesses Royales, le Duc et la Duchesse de Connaught, nos plus chaleureux remerciements pour les nombreuses preuves qu'ils nous ont données de leur amour et de leur dévouement pour le Canada.

Elles ont particulièrement droit aux remerciements de notre jeune nation pour s'être décidé à rester à notre tête jusqu'à ce qu'une paix stable et bienfaisante soit rétablie.

Nous ne sommes pas non plus insensibles au fait que la Princesse Royale n'a cessé depuis le commencement des hostilités, de stimuler le recrutement. Elle a même permis à l'un de nos régiments de porter son nom, et ce régiment a reçu son drapeau de ses propres mains.

L'envoi d'un contingent considérable, qui est déjà sur le front des combattants, contingent canadien le plus nombreux qui ait jamais traversé l'océan; la rapidité et la précision avec lesquelles la mobilisation et l'embarquement de ce premier corps d'armée ont été exécutés, font le plus grand honneur aux autorités militaires du Canada, et tous les canadiens ont le droit d'en être fiers.

Puis, la continuation du recrutement en Canada nous a permis de préparer, après trois mois d'exercices ou d'entraînement, le départ d'un deuxième contingent, et de commencer la préparation d'un troisième envoi de troupes. Ces faits offrent au monde une preuve de ce que peut faire le Canada dans la présente guerre.

L'assurance que nos soldats, au cours de leur entraînement et sur la ligne de feu, ont déployé toutes les qualités militaires requises—et cela, souvent, dans des cir-